

11 décembre 2025

Feuille de route de la donnée et de l'intelligence artificielle 2026-2028

Présenté par
Jean-Pierre GIROD

Résultat du vote
115 pour et 2 abstentions

Au regard de l'importance croissante de la donnée numérique et notamment de sa valeur économique et territoriale, la Région Normandie a souhaité établir une feuille de route de la donnée et de l'intelligence artificielle pour les années 2026 à 2028. 3 grandes priorités sont fixées :

- Favoriser l'employabilité des normands en développant leurs compétences
- Contribuer à la réindustrialisation et au mix énergétique français
- Investir dans les services publics : mobilité et santé notamment

Les principaux chantiers pour cette période permettront, au travers de la mise en place ou de l'adaptation de dispositifs en complémentarité des actions numériques déjà engagées, et pour lesquels le CESER avait donné un avis en décembre 2017 lors de l'adoption de la stratégie numérique normande, de faciliter l'usage de la donnée.

3 chantiers seront initiés :

- *Mise en place et développement de la filière Normandie Numérique* pour apporter du service numérique aux donneurs d'ordre, fédérer les acteurs et porter des projets structurants, favoriser la mise en relation des acteurs et la mise en place de marchés.
- *Renforcement de l'action du DataLab Normandie* pour faciliter le passage à l'action et accroître les retours d'expérience de preuves de concepts d'IA.
- *Elargissement de DataNormandie à l'exploitation des données ouvertes* pour stimuler les réalisations innovantes de données ouvertes pour répondre aux défis, accompagner les territoires dans les transitions économiques, sociales, environnementales et climatiques, exploiter pleinement les ressources des observatoires.

Au travers de cette feuille de route, la Région entend éclairer les décideurs et citoyens dans leurs choix, optimiser les dispositifs et l'utilisation économe des autres ressources (financières, énergétiques, ...), se projeter sur des évolutions et anticiper (emplois, démographie, climat), favoriser la transparence de l'action publique et faire participer les citoyens.

Le CESER prend acte de la volonté de la Région d'établir une feuille de route de la donnée et de l'intelligence artificielle, souhait émis dans différentes études du CESER notamment sur les sujets d'intelligence artificielle, de santé, de recherche. Au regard de l'importance de montrer l'excellence de la Normandie en ce domaine et de valoriser et d'accompagner les experts présents sur le territoire, le CESER ne peut que saluer la création de la filière numérique, filière à même de rendre le paysage plus lisible. Néanmoins, le CESER sera attentif à la question portée à l'éthique en matière de données et d'intelligence artificielle et à la protection des usagers. La prise en compte en transversal dans cette feuille de route des défis climatiques à relever, des ressources à prendre en compte apparaissent comme des éléments impératifs pour faire de la donnée et de l'IA une ressource différenciante pour l'action territoriale.

En conclusion, le CESER prend acte de la feuille de route régionale de la donnée et de l'intelligence artificielle.

Déclarations des groupes

Déclaration de Mme Valérie RUBA-COUGHTIER

Au titre de la CFTC en Normandie

Madame la Présidente, cher-e-s collègues,

La mémoire collective est une construction qui varie au gré des époques, des rapports de forces, des intérêts du moment. L'Intelligence Artificielle, l'IA, elle, n'est plus une promesse lointaine. Elle est une réalité qui transforme profondément notre société, nos modes de vie et nos interactions.

La Feuille de route régionale de la donnée et de l'intelligence artificielle 2026-2028 considère la donnée comme une véritable ressource territoriale à exploiter pour répondre aux défis des transitions économiques, sociales et climatiques. Cette stratégie vise à renforcer l'écosystème numérique normand existant et à amplifier l'usage de l'IA.

Le groupe CFTC souhaite profiter de cette feuille de route pour aborder l'impact de cette révolution sur l'humain qui dévoile des opportunités, mais aussi des défis majeurs pour le Monde du Travail.

L'IA apporte des opportunités considérables dans des domaines essentiels. Dans la santé, elle accélère le diagnostic médical et améliore les traitements. Dans les services publics, elle contribue à la gestion des transports une optimisation des itinéraires, la réduction des embouteillages par exemple. C'est un impact direct, et positif, sur notre quotidien.

L'IA favorise l'émergence de nouveaux métiers et la transformation nécessaire des compétences existantes. En Normandie, la Région avec cette feuille de route s'engage concrètement à accompagner les salariés dans leur montée en compétences, notamment dans les secteurs du numérique et de l'innovation. Cela permet aux agents de s'adapter aux évolutions technologiques et de rester compétitifs. L'IA crée de nouvelles opportunités en favorisant de nouveaux métiers mais impose la transformation des compétences existantes.

Cette révolution pose des défis majeurs pour les travailleurs. Si l'IA crée de nouvelles opportunités, elle peut également entraîner la disparition de certains métiers, en particulier ceux qui reposent sur des tâches répétitives. Cette réalité soulève des questions cruciales sur la reconversion professionnelle et la protection des travailleurs. De plus, l'utilisation de l'IA dans des domaines sensibles pose des questions éthiques. L'acceptabilité sociale exige que les citoyens puissent faire confiance aux technologies, notamment concernant la protection de leurs données personnelles et la transparence des algorithmes. La feuille de route régionale de la donnée et de l'IA en Normandie illustre en théorie pour le moment une démarche d'équilibre.

L'Intelligence Artificielle est une force de transformation inéluctable. Elle est un outil puissant pour le progrès humain, mais elle n'est pas neutre. L'impact de l'IA sur l'humain est double. Il nécessite une stratégie d'accompagnement forte pour former

les travailleurs aux nouvelles compétences et une vigilance éthique pour garantir une transition juste et équilibrée

Pour la CFTC notre rôle, n'est pas de freiner cette vague, mais de l'encadrer. Nous devons travailler pour maximiser les bénéfices de l'IA tout en maîtrisant ses risques.

En conclusion pour le groupe CFTC il est nécessaire de faire simultanément de l'IA un levier de performance économique, de performance écologique et de performance sociale. Loin de la considérer seulement comme un danger, la CFTC voit aussi dans l'IA une opportunité de faire du travail un objet d'épanouissement où le salarié est soulagé des tâches les plus dévalorisantes, les plus pénibles et les plus dangereuses. Il est indispensable de notre point de vue que l'intégration de l'IA en entreprise poursuive aussi des objectifs non-économiques comme l'amélioration des conditions de travail, de prévention des accidents et maladies professionnelles ou encore de conciliation des temps de vie personnelle et professionnelle. Dès lors, il est urgent d'associer les salariés et leurs représentants aux discussions et aux décisions relatives aux usages de l'IA afin de conjuguer progrès social, progrès économique et préservation de l'environnement

Le groupe CFTC réaffirme, ici, une fois de plus, son engagement à défendre une vision du travail centrée sur l'humain et le collectif, où la performance globale repose d'abord et avant tout sur le bien-être des salariés.